L'abrégé de Saint Léger Magnazeix

L'INFO DES ST LEGINAUDS DECEMBRE 2020 N°2

Dans ce numéro :

- **Le mot du Maire** 1
- **Organisation du Conseil Municipal** 2
- **Commémoration et fêtes** 4
- **Ecole** 6
- **Environnement** 7
- **Le mot des associations** 8

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé :

- les 24, 25, 26 et 31 décembre

- les 1 et 2 janvier

Le mot du Maire

Chers Concitoyens, Madame, Monsieur,

Je tiens avant tout à vous remercier pour votre large participation lors des élections municipales partielles complémentaires des 11 et 18 octobre derniers, et ce, malgré les conditions sanitaires difficiles.

L'installation du nouveau conseil municipal s'est déroulée dans sa séance du 23 octobre 2020.Puis, les conseillers municipaux ont procédé à l'élection du Maire et de ses adjoints. Ayant été élu Maire à l'issue de ce scrutin, je tiens à remercier mes collègues pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

Dès à présent l'ensemble des membres du conseil municipal et moi-même sommes au service de tous les habitants de Saint Léger et de ses villages.
Je mesure parfaitement l'honneur d'être le 1er magistrat de la commune, mais également l'importance de la tâche qui m'incombe pour les 6 années à venir, ainsi que la responsabilité qui y est attachée.

Pour ce travail de gestion de notre commune, je serai bien évidemment épaulé par tous les membres du conseil municipal dont l'implication au service de notre commune est essentielle.

Dans un premier temps, nous allons faire un état des lieux complet de la situation de la commune (dossiers en cours, situation financière, emprunts....). Cette étape est indispensable notamment pour le futur processus d'élaboration du Budget 2021.

Compte tenu de la crise sanitaire liée à la COVID-19, le repas de Noël des aînés et la cérémonie des vœux n'auront pas lieu. La municipalité réfléchit aux diverses mesures qui pourraient être prises pour faciliter la vie de tous en ces temps complexes et anxiogènes. Vous serez tenus informés des décisions.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année 2020 en espérant un ralentissement de la pandémie pour permettre aux familles de se retrouver, même avec un nombre plus réduit de personnes, pour fêter Noël et le Nouvel an.

Le Maire, Jean-Louis ROUET

IPNS, Ne pas jeter sur la voie publique

M. ROUET Jean-Louis
Maire

M. ROULET Mickaël
1er adjoint

Compétences
- Remplacement du maire
- Budget
- Logements
- Gestion salles (socio éducative/jeunes)

Mme BEVIN Danièle
2ème adjoint

Compétences
- Affaires scolaires
- Festivités
- Associations
- Sanitaire/Urgences/Aide à la personne

M. MOURGAUD Jean-Luc
3ème adjoint

Compétences
- Travaux
- Voierie/Urbanisme
- Service technique
- Environnement

Mme DAUBY Marie-José
Conseillère Déléguée
- Ecole
- Evénementiel

Mme MANNEQUIN Aurélie
Conseillère déléguée
- Communication
- Promotion de la commune

IPNS, Ne pas jeter sur la voie publique

Commission d'appel d'offre
(Président : ROUET Jean-Louis)

- BEVIN Danièle
- DAUBY Pascal
- MORGAT-FABRE Cyril
- MOURGAUD Jean-Luc
- TREVISIOL Guillaume
- ROULET Mickaël

Commission ressources humaines et gestion des carrières
(Président : ROUET Jean-Louis)

- BEVIN Danièle
- DAUBY Marie-José
- MANNEQUIN Aurélie
- MOURGAUD Jean-Luc
- ROULET Mickaël

Commission budget
(Président : ROULET Mickaël)

- BEVIN Danièle
- MORGAT-FABRE Cyril
- PERRIN Marie
- TREVISIOL Guillaume

Commission Culture/Commémoration/Festivités
(Président : BEVIN Danièle)

- DAUBY Marie-José
- MOURGAUD Jean-Luc
- **Salle socio-éducative/Salle des jeunes**
- DAUBY Pascal
- MORGAT-FABRE Cyril
- MOURGAUD Jean-Luc
- ROULET Mickaël

Commission travaux/urbanisme
(Président : MOURGAUD Jean-Luc)

- DAUBY Pascal
- TREVISIOL Guillaume

Commission école
(Président : DAUBY Marie-José)

- BEVIN Danièle
- MANNEQUIN Aurélie
- MORGAT-FABRE Cyril
- PERRIN Marie

Commission communication
(Président : MANNEQUIN Aurélie)

- DAUBY Marie-José
- MOURGAUD Jean-Luc

Commission environnement/agriculture
(Président : MOURGAUD Jean-Luc)

- DAUBY Pascal
- MORGAT-FABRE Cyril
- TREVISIOL Guillaume

Commission urgences/sanitaire/aide à la personne
(Président : BEVIN Danièle)

- DAUBY Marie-José
- MANNEQUIN Aurélie

IPNS, Ne pas jeter sur la voie publique

Commémoration du 11 novembre 1918

Ce mercredi 11 Novembre 2020 s'est déroulée la cérémonie rendant hommage aux soldats morts pour la France lors de la 1ère Guerre Mondiale. Respectant l'interdiction de rassemblement de plus de 6 personnes, **le Maire, les 3 adjoints au maire ainsi que Shelly England,** représentant la communauté britannique de notre village, se sont réunis autour du monument aux morts afin d'y **déposer une gerbe et les Poppies** (Coquelicots) symboles de sacrifice et du souvenir en Angleterre.

Fêtes de fin d'année

La crise sanitaire exceptionnelle que nous vivons cette année nous oblige, malheureusement, à nous organiser différemment afin de célébrer les fêtes de fin d'année. Les rassemblements étant proscrits**, la municipalité a donc le regret de ne pouvoir organiser le repas des aînés** comme chaque année. **Des colis gourmands ou bien-être** (selon les choix de chacun) seront distribués courant Janvier à l'ensemble de nos aînés de 70 ans et plus.

Le marché de Noël est également annulé, la municipalité ne peut prendre la responsabilité d'une telle organisation dans le contexte sanitaire lié à la COVID-19 avec les risques que cela engendrerait pour l'ensemble de la population.

Mais que seraient des fêtes de fin d'année et l'esprit de Noël sans décorations surtout pour nos jeunes St Léginauds ? Des illuminations et décorations seront mises en place dans le bourg et devant l'école afin de montrer le chemin de nos chaumières au Père Noël. N'hésitez donc pas à décorer vos maisons, granges, commerces… afin de faire briller St Léger !

IPNS, Ne pas jeter sur la voie publique

INAUGURATION BIBLIOHEQUE HERMANCE VERGNAUD

Au cours des Journées Européennes du Patrimoine 2020, au sein de l'ancienne chapelle Notre-Dame du Temple (1Bis rue Saint-Michel, Le Dorat), **l'association « Les rendez-vous de la chapelle »** a inauguré en présence de Monsieur Cyril Morgat-Fabre et Madame Marie-José Dauby **la bibliothèque dénommée Hermance Vergnaud.**

Si nous refaisons la genèse de cette bibliothèque, en 2016, Madame le Maire Josiane Demousseau et son équipe, sur une proposition de Marie-José Dauby, ont voté le don au profit de l'association « Les rendez-vous de la chapelle » d'un ensemble de 713 ouvrages provenant de l'ancien presbytère de cette commune. La motivation était que l'association a pour objet la conservation et la valorisation de patrimoine. L'association avait en contrepartie obligation de remettre l'inventaire des ouvrages donnés.

Le temps est passé, le temps nous a manqué sauf que, en ce printemps 2020, le temps s'est suspendu… Durant la période de confinement, les époux Hurel, en leur qualité de Présidente et de Vice-Président, ont procédé à l'inventaire des ouvrages sous la forme d'une base de données bibliographiques.

C'est au cours **du week-end des Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre 2020**, que **la bibliothèque Hermance Vergnaud a été inaugurée** ; cette bibliothèque est ainsi nommée car, sur les 700 ouvrages, plus d'une centaine ont pour ex-libris (marque d'appartenance), Hermance Vergnaud. Notre curiosité nous a poussés à mener de sommaires recherches afin de comprendre qui pouvait être cette personne. Les prémices de ces recherches nous ont conduits à comprendre qu'Hermance Vergnaud (1800-1885), originaire de Bellac, issue d'une famille de commerçants et d'une fratrie de trois, restée célibataire, nourrissait sa spiritualité de littérature portant sur la piété du temps. On peut émettre une hypothèse, à savoir qu'elle a pu fréquenter la congrégation des franciscaines de Notre Dame du Temple et les lieux, sachant que son fondateur, Pierre-Auguste Rougier (1818-1895), était lui-même originaire de Bellac. [2]

Aurélie HUREL-MICHELET

Aurélie HUREL-MICHELET, Présidente de l'association « Les rendez-vous de la chapelle »
CONTACT :
06 08 98 08 03
lesrdvdelachapelle@laposte.net
Site Internet :
www.lesrendezvousdelachapelle.fr

IPNS, Ne pas jeter sur la voie publique

Semaine singulière à l'école à l'occasion de la semaine du goût qui précédait les vacances de Toussaint.

Melle Mazaud avait pour le lundi programmé une journée à l'Aumaillerie à Tersannes. Visites des vergers, cueillettes et dégustations, mais aussi fabrication de jus de pommes par les enfants (délicieuse boisson pour les jours suivants).

Parallèlement, cette semaine- là, les portes de la cantine se sont ouvertes, chaque matin, sur un buffet proposant à la collation des petits un vaste choix allant au fil des jours, des fruits secs déguisés aux fruits frais, tartines variées, céréales, fruits frais et produits laitiers… La compote réalisée par les enfants avec les fruits cueillis à l'Aumaillerie trouvait sa place au menu.

Les repas de midi avaient aussi été composés pour sensibiliser les enfants à de nombreuses saveurs :

- toasts et brochettes pour le pique-nique du lundi
- beignets de crevettes, nems et riz cantonnais pour des saveurs asiatiques
- hamburger maison, fromage blanc et crème de marrons pour des saveurs limousines
- crêpes fourrées, salées et sucrées pour des saveurs bretonnes...

La municipalité continuera d'être attentive aux projets de l'école pour les accompagner au mieux.

Gardons notre commune propre

Les chemins, les parcelles communales, les bords de rivières ne sont pas des dépotoirs. Les employés communaux récupèrent régulièrement de l'électroménager, des gravats… Les parcelles communales sont mises à disposition des habitants des villages à condition qu'elles soient partagées et entretenues.

L'Association Maximum passe régulièrement sur la commune, il suffit de prendre rendez-vous auprès de la Mairie.

Pensez à trier : **Quatre éco-points sont à votre disposition** (le bourg, le Mas Mauvis, le Puy St Jean et le Coudert). De plus, les ordures ménagères sont ramassées le mercredi.

Nous vous invitons à composter vos déchets verts afin de faire votre propre engrais (car la déchetterie de Magnac Laval sature).

Vivons ensemble dans le respect mutuel tout en protégeant l'environnement.

Entretien de nos paysages

Cet automne a vu l'entretien par nos employés communaux de plusieurs sites constituant notre petit patrimoine communal disséminé sur l'ensemble du territoire.

- Le lavoir de La Roche
- Le lavoir à la sortie du bourg

Tous deux datant de la fin de la deuxième guerre mondiale.

La passerelle sur le chemin entre Le Mas Mauvis et Sejotte, emprunté en particulier par la Procession de la Saint Maximin, le lundi de Pentecôte.

Une année confinée pour l 'Association de Parents d'Elèves

Malgré une année scolaire un peu chaotique et l'annulation de toutes manifestations, l'A.P.E. a quand même réussi à maintenir quelques actions au profit des écoles, avec une vente de chocolat, l'achat de gourdes pour chaque élève et comme tous les ans les enfants auront leur cadeau de Noël remis lors des repas de Noël dans leurs écoles.

En espérant pouvoir terminer l'année par une kermesse réunissant les trois écoles du R.P.I.

D'autres actions seront menées au cours de l'année, comme l'achat de brosses à dents, l'aide au financement des voyages scolaires (en espérant qu'ils puissent avoir lieu.)

L'A.P.E.

ACCA de Saint Léger Magnazeix

Tout d'abord on va retenir que l'année 2020 fut compliquée pour note association car nous n'avons pas pu organiser de manifestation, notre traditionnel repas du 13 juillet organisé avec la municipalité ayant dû être annulé. Malgré ce manque de trésorerie nous n'avons pas fait de grosses concessions ni pour le petit gibier ni pour le grand gibier pour satisfaire tous nos adhérents.

Au point des adhérents justement on a réussi à se maintenir au même nombre que l'an dernier, 45 personnes font parties de l'ACCA, on notera cette année encore 2 jeunes permis dans notre commune ce qui montre encore que nous avons un bel avenir devant nous avec 15 chasseurs de moins de 30 ans.

Au point de vue chasse en elle-même, le confinement au mois d'avril nous a bloqué la vènerie sous terre et le piégeage ce qui s'est traduit par une forte augmentation de la population de nuisibles que nous essayons de diminuer actuellement.

Pour le grand gibier, cette saison se passe comme d'habitude nous n'avons pas eu de restriction car le Préfet nous a délivré un arrêté pour participer à des missions d'intérêt général pour réguler les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts.

Quant aux chasseurs de petit gibier ils ont dû prendre leur mal en patience pendant les 4 semaines de confinement du mois de novembre, en espérant que l'année 2021 soit meilleure que 2020.

L'année 2020 a aussi été marquée tristement par le décès de Madame le Maire Josiane Demousseau, si le gouvernement nous l'autorise je souhaite continuer notre collaboration avec la municipalité pour l'organisation de notre repas le 13 juillet afin de pouvoir passer des moments conviviaux qui nous manquent tant cette année.

ANTHONY TIEULON Le Président

IPNS, Ne pas jeter sur la voie publique

A Word from our Mayor

Dear fellow citizens,,Madame, Sir

I would first of all like to thank you all for your participation in the partial local elections on 11th and 18th of October, despite the difficult sanitary conditions.

The first meeting of the new local council took place on 23rd October 2020, when the councillors elected the Mayor and his deputies. Having been elected Mayor at the end of this ballot I would like to thank my colleagues for the confidence they have placed in me.

From now on all the members of the local council and myself are at the service of all the inhabitants of Saint Léger and its villages. I fully appreciate the honour of being the Mayor of the commune; but also the importance of the task which falls to me for the next 6 years, as well as the responsibility which is attached to it.

For this work of managing our commune, I will of course be supported by all the members of the local council whose involvement in the running of the commune is essential.

Firstly, we will do a complete inventory of the communal situation (current projects, financial situations, loans…). This step is essential for the process of preparing for 2021 budget.

Given the current health crisis relating to COVID-19, the Christmas dinner for our senior residents and the New Year Wishes will not take place. The council is considering various measures that could be taken to make life easier for everyone in these complex and anxiety-provoking times. We will keep you informed of decisions.

We wish you a happy end to the year 2020, hoping that the pandemic will slow down to allow families to meet up, even with smaller numbers of people, to celebrate Christmas and the New Year.

Le Maire, Jean-Louis ROUET

Commemoration for 11th November 1918

Wednesday 11th November 2020 was the ceremony paying tribute to all the soldiers that lost their lives for France during the First World War. Respecting the ban on gatherings of no more than 6 people, **The Mayor, the 3 deputies as well as Shelly England,** representing the British community of our village, gathered around the war memorial **to lay a wreath and poppies** which symbolise the sacrifice and remembrance in England..

End of Year celebrations

The current exceptional health crisis we are experiencing this year unfortunately forces us to organise ourselves differently in order to celebrate the end of year holidays.
As gatherings are currently prohibited, **the commune therefore regrets that it cannot organise a meal for all our senior** residents as in previous years. **Gourmand or well-being** packages (depending on individual choice) will be distributed in January to all our senior residents aged 70 and over.
The Christmas market is also cancelled, the commune cannot take responsibility for such an event in the health context linked to COVID-19 with the risks that this could create for the entire population.
But what would the end of year celebrations and the spirit of Christmas be without decorations, espically for our young residents. Lights and decorations will be set up in the village and in front of the school to show Santa Claus the way to our homes. Do not hesitate to decorate your houses, barns, businesses... in order to make St Léger shine!

IPNS, Ne pas jeter sur la voie publique

SCHOOL

The week preceding the « Toussaint » All Saints holiday was taste week at the school.
Miss Mazaud scheduled a day at « l'Aumaillerie » in Tersannes for the Monday. Visits to the orchard, picking and tasting, but also the children making apple juice (a delicious drink for the following days). At the same time, that week, the doors to the Canteen opened every morning offering a wide choice for the little ones to snack on, varying from day to day, from dried fruits dressed with fresh fruit, various breads, cereals, fruits and dairy products…. The compote made by the children at « l'Aumaillerie » also found its place on the menu. Midday meals were also made to educate the children about many flavours :

- Toasts and kebabs for the picnic on Monday
- Prawn fritters, spring rolls and Cantonese rice for Asian flavours
- Homemade hamburger, fromage blanc and chestnut cream for Limousine flavours
- Filled, sweet and savoury crêpes for Breton flavours...

The commune continues to be attentive to the school's projects and provide them with the best possible support.

Let's keep our Commune clean

The pathways, communal land, along riversides are not dumping grounds. Council employees are regularly collecting household appliances, rubble etc… Communal plots are made available to inhabitants on the condition they are shared and maintained.
The Association Maximum regularly pass through the commune, just make an appointment at the Mairie.
Think about recycling : **Four éco-points are at your disposal** (le bourg, le Mas Mauvis, le Puy St Jean and le Coudert). In additon, household waste is collected on a Wednesday.
We invite you to compost you green waste to make your own fertilizer/compost (because the waste collection centre in Magnac Laval is full).
Let's live together in mutual respect while protecting the environment.

Maintenance of our Landscapes

This autumn saw the maintenence of several sites that constitute our small local heritage by our council employees and spread throughout the commune.

- The « lavoir » in La Roche (washing place)
- The « lavoir » just outside the village (washing place)

Both date from the end of World War Two.
The footbridge on the path between Le Mas Mauvis and Sejotte,
Used by the « Procession de la Saint Maximin » on Whit Monday.

RIGHT TO STAY

The withdrawal agreement between the United Kingdom and the European Union provides for a transition period until the 31st December 2020.

During this period, British nationals and members of their family already settled in France or wishing to settle here before the 31st December 2020 retain their rights acquired as European citizens and are not required to hold a residence permit.

Pursuant to this agreement, these nationals will have to request the issuance of a residence permit bearing the words « Accord de retrait » (« Withdrawal agreement »). However they will have a long time in which to submit an application as they will only be required to hold a residence permit from 1st October 2021.

It is therefore imperative they apply online for a residence permit before the 1st July 2021 on the site specifically for this purpose (https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr).

British nationals and members of their family, who wish to settle in France after 31st December 2020, will be subject to the provisions of common law and will have to obtain a long-stay visa and then go to the Prefecture to submit an application for a residence permit.

IPNS, Ne pas jeter sur la voie publique